



SCIENCES HUMAINES
& SOCIALES

Présentation des outils RIBAC/Vari- SHS conçus pour et par les acteurs de la recherche

Journée des entrants – 5 avril 2024





PLAN

- Introduction
- Objectifs et finalités de RIBAC*/Vari-SHS**
- Qui doit remplir RIBAC/Vari-SHS ?
- Présentation de RIBAC / Vari-SHS – Focus sur les publications – Dépôt des articles sur HAL
- Informations utiles et liens
- Retour d'expérience d'une chercheuse DAS / CNRS
- Résultats des précédentes campagnes
- Réponses aux questions

* Recueil d'informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS

** Valorisation des activités de recherche des ingénieurs SHS



RIBAC et Vari-SHS ont pour finalité de

- Caractériser la production de la recherche en SHS
- Apporter des informations chiffrées sur la production
- Permettre des analyses fouillées récurrentes ou à la demande
- Observer la dynamique collective de production scientifique
- Entrer dans le processus du document unique en facilitant les saisies et les exports
- Prendre en compte des nouvelles activités, des nouveaux métiers

RIBAC et VariSHS ne sont pas

- Outils d'évaluation
- Outils d'observation des performances individuelles

Méthode

- Recueil des données sur un site web sécurisé et confidentiel
- Données traitées collectivement annuellement
- Traitement anonyme

L'application

- Base de données identique avec 4 entrées principales
- Se complète au fil de l'eau tout au long de l'année en cours
- Évolue en fonction des demandes des utilisateurs

Qu'est-ce-qui distingue Vari-SHS de RIBAC ?

**2 observatoires indépendants
2 modes de fonctionnement**

RIBAC (depuis 2011)

- obligatoire pour les chercheurs
- visa du DU obligatoire

Grâce à RIBAC les productions scientifiques SHS ont fait leur entrée dans le rapport d'activité du CNRS depuis 2012

Vari-SHS (depuis 2015)

- se fait sur la base du volontariat
- outil inédit de valorisation et de caractérisation pour les IT
- Campagne qui concerne les IR, IE, AI des BAP D, E, F

Jusqu'en 2015 les IT étaient exclus de tout outil de caractérisation et ne figuraient pas dans le rapport d'activité du CNRS



Qui doit remplir RIBAC ?

RIBAC constitue le rapport d'activité annuel. Obligatoire pour les chercheurs statutaires y compris chercheurs stagiaires (décret du 30/12/1983).

➤ *Être un chercheur évalué par les sections 31 à 40, quelle que soit l'unité d'affectation (sauf pour les chercheurs CNRS-INEE, section 31). Les chercheurs CNRS-INEE, évalués par la section 31 ont le choix de remplir soit le CRAC, soit le RIBAC.*

➤ *Être un chercheur, affecté dans une unité de CNRS-SHS, évalué par une section autre que les sections 31 à 40 (environ 30 chercheurs).*

Pas d'obligation pour les chercheurs retraités et émérites mais important pour CNRS-SHS pour caractériser et valoriser les activités des chercheurs CNRS au niveau collectif

➤ **Activités de l'année en cours : 2024 (1^{er} janvier au 31 décembre)**
Différent du rapport d'activité à 5 semestres

Recueil d'informations pour un observatoire des activités de reCherche

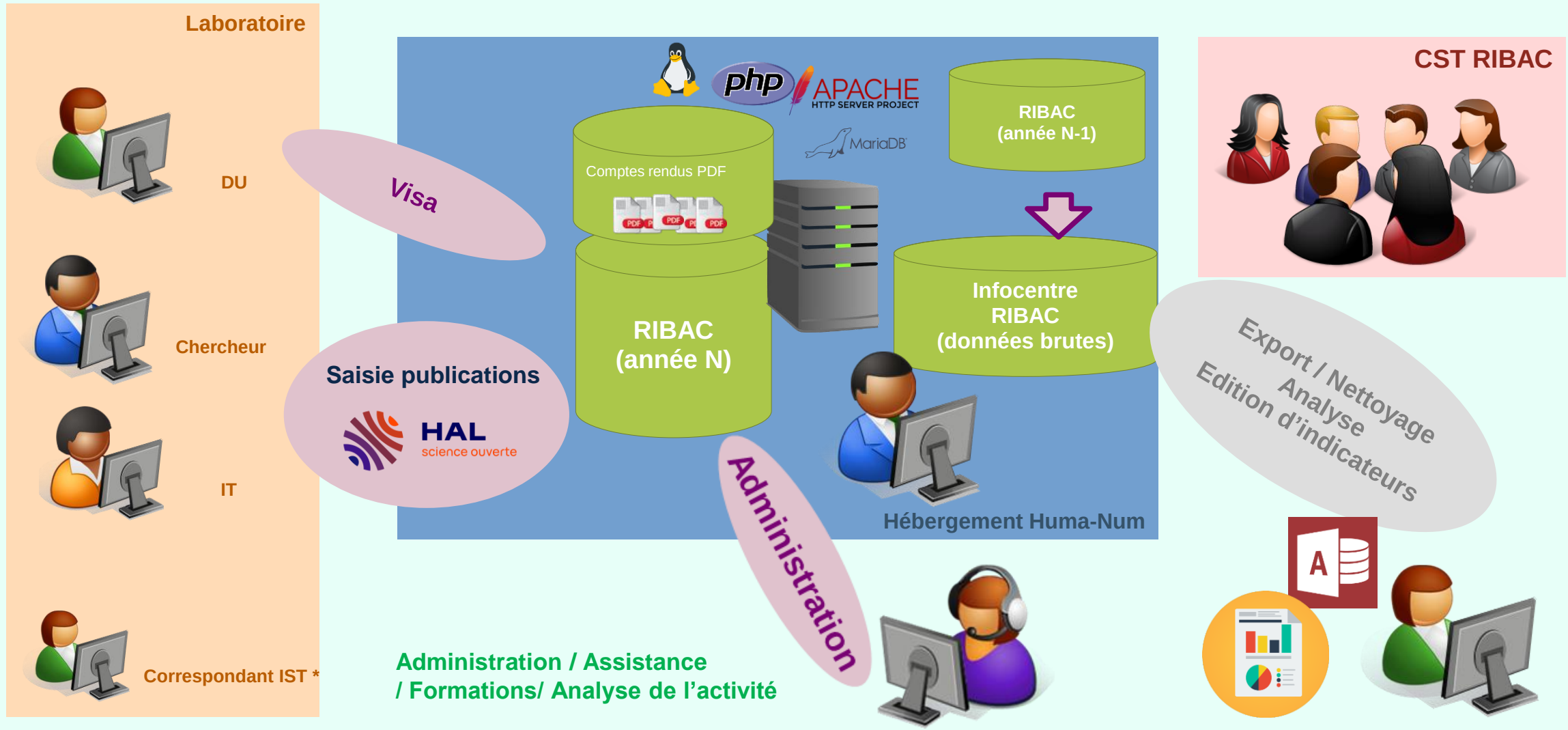
Composition du Comité Scientifique et Technique RIBAC

- **Marie Gaille**: Directrice de CNRS Sciences humaines & sociales- Co-présidente du Comité Scientifique et Technique RIBAC
- **Matthieu Cassin**: Président du Conseil Scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales - co-président du Comité Scientifique et Technique RIBAC

- **Bruno Ambroise** (section 35) : UMR8103 - Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne - Paris
- **Elodie Bertrand** (section 37) : UMR8103 Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne - Paris
- **Pascale Bonnemère** (sections 38) : UMR7308 Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie – Marseille
- **Michèle Dassa** : CNRS Sciences humaines & sociales– Responsable RIBAC – Paris
- **Eneko Hirart** (sections 31, 32) : Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT)
- **Claire Lemercier** (section 33) : Centre de sociologie des organisations – (section 40) – Paris
- **Marion Maisonobe** (section 39) : UMR8504 - Géographie-cités
- **Florence Renucci** (section 36) : UMR8171 - Institut des mondes africains– Aix-en-Provence
- **Yvonne Treis** (section 34) : Langage, langues et cultures d'Afrique noire– Villejuif



Collecte et traitement des publications SHS avec RIBAC



* Information Scientifique et Technique



Nouveauté depuis 2020-21 - HAL / RIBAC dans le cadre de la science ouverte

saisie des articles de revue et des chapitres d'ouvrage au préalable dans HAL et dépôt du texte intégral obligatoire uniquement pour les articles ([loi pour une République Numérique 2016](#))



RIBAC



HAL
science ouverte



Google Scholar



Visibilité accrue par une diffusion automatique sur le web

Récupération:

- Automatique -> suite à la création de son id-hal (tutoriel: <https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/>) et sa communication à l'assistance RIBAC
- Manuelle en saisissant la référence de la publication HAL et son numéro de version

Possibilité de récupération automatique de la bibliographie pour site UMR, HCERES, projets, rapports, CV etc.

3- Dans quel cas la loi pour une République numérique s'applique-t-elle ?

Mon travail a-t-il donné lieu à une publication parue dans une revue publiée au moins une fois par an ? +

A-t-il été financé pour au moins 50 % sur des fonds publics ? +

S'agit-il d'une version finale du manuscrit acceptée pour publication ?

Oui

Non

L'éditeur impose un embargo ?

Je me réfère à la **politique de l'éditeur en matière d'auto-archivage** [voir la **politique des éditeurs**]

Non

Oui

Je peux déposer et ma publication est visible immédiatement

L'embargo ne peut dépasser



Quid des données de recherche ?

Je suis libre de réutiliser les données **rendues publiques** et issues d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État.

[Art. 30 de la loi pour une république numérique]



[Source : loi pour une république numérique]

6 mois pour les domaines des sciences, de la technique et de la médecine

12 mois pour les domaines des sciences humaines et sociales

Je peux déposer mais ma publication sera visible qu'après la date de l'embargo

Source :
CCSD –
HAL –
formations
–
HAL/RIBAC
2023

3 Différentes versions d'un article – Quelle version déposer dans HAL ?

Consulter le site web HAL <https://doc.archives-ouvertes.fr/questions-juridiques/>

- **Préprint ou version auteur**
- **Postprint ou manuscrit auteur accepté – MAA**
- **Version publiée - PDF éditeur**

Vous déposez un fichier contenant	Que faire pour le dépôt dans HAL <small>(les informations ajoutées facilitent la mise en ligne de votre dépôt par les personnes en charge de la modération)</small>	
le manuscrit que vous avez soumis à l'éditeur <i>Termes employés : preprint*, pré-publication, version soumise</i>	Vous pouvez déposer sans ajouter d'information	
la dernière version de votre manuscrit avant publication : relu par les pairs, corrections incluses <i>Termes employés : postprint, version acceptée, final draft, final draft post-refereeing, accepted manuscript</i>	Pour un article publié dans une revue, vérifier si l'éditeur impose éventuellement un embargo sur cette version voir sur Sherpa/Romeo	
	Aucun embargo demandé ou l'information n'est pas disponible, vous pouvez déposer sans ajouter d'information	L'éditeur impose un embargo <i>Mention sur la notice Sherpa/Romeo : subject to Restrictions below, author can archive post-print (ie final draft post-refereeing) + durée d'embargo</i> Affichez la vue détaillée pour ajouter l'embargo Avec la Loi pour une République Numérique**, l'embargo n'excède pas 6 mois pour un article en STM et 12 mois pour un article en SHS
la version publiée : fichier téléchargé depuis le site de l'éditeur, tiré-à-part envoyé par l'éditeur <i>Termes employés : fichier éditeur, publisher's version/PDF</i>	L'article est disponible sur abonnement ou est payant***, le chapitre est dans un ouvrage payant Demander l'autorisation à l'éditeur Affichez la vue détaillée puis choisir « J'ai l'autorisation explicite de l'éditeur »	Le document est déjà en open access <i>Mentions : licence CC-BY, ©the authors, « Open access » sur le site de la revue ou de l'éditeur</i> En affichant la vue détaillée, vous pouvez préciser si vous avez payé des frais (APC, author fee) pour que votre article soit en libre accès en choisissant « <i>L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès</i> »
la version publiée scannée		

Recommandations pour le dépôt sur HAL



- Faire le dépôt sur le portail institutionnel du CNRS : <https://cnrs.hal.science/>
- Contrôler la date de publication 2024 (first on line 2024). Première date de publication de l'article, la première fois que l'article à été rendu disponible que ce soit en version imprimé ou numérique
- Ajouter le DOI (Digital Object Identifier) s'il existe. Identifiant unique qui permet de retrouver immédiatement l'article. Commence généralement par 10 (85 % des articles de revue ont un DOI)
- Ajouter l'ISSN (International Standard Number article de revue) ou ISBN (International Standard Book Number - chapitre d'ouvrage) – Faire attention au type de document
- Mentionner le statut vulgarisation si nécessaire (ex « *the conversation* »)
- Etre vigilant à la sous catégorie des articles (ex pour les compte rendu de lecture)
- Ajouter aux auteurs la fonction « directeur de publication » ou « directeur scientifique » pour les directions d'ouvrage (type de doc : ouvrage)
- Ajouter l'affiliation de tous les auteurs (au moins le pays) –L'ajouter au moins au niveau de RIBAC

Points importants à vérifier - 70% des questions portent sur HAL



Consulter le mémo « Saisir et importer ses publications de HAL vers RIBAC

https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/download-file/2023-Informations%20Memo-HAL-RIBAC-vfinale.pdf

4 paramètres très importants et prioritaires à contrôler pour permettre cet import des publications HAL dans RIBAC ou VariSHS

- **Référence et version du document**
- **Date de publication (attention aux publications avec une date « first online »)**
- **Type de document (article, chapitre, etc) – Ne jamais modifier le type de publication d’une référence HAL existante (preprint transformé en article ou encore communication transformée en chapitre). Créer un autre dépôt HAL**
- **Dépôt du texte pour les articles de revue uniquement (vérifier la licence creative commons si OA et la politique des éditeurs (voir le site Sherpa Romeo)). Pas besoin d’attendre la modération des textes intégraux par HAL pour importer les métadonnées dans RIBAC. Mettre un embargo si besoin sur HAL.**

Informations complémentaires

- La Science Ouverte – Obligation de déposer le fichier lors de la saisie dans HAL des articles de revues scientifiques et obligation de saisie dans HAL des chapitres d'ouvrages
- Compléter, dans RIBAC, les métadonnées importées depuis HAL
- Rubrique Remarques/Commentaires. Evolutions de RIBAC validées par le CST RIBAC – Mentionner les articles et les chapitres à paraître

Joindre l'équipe HAL : par exemple pour créer son IdHAL et déposer les textes intégraux : contacter le support HAL (hal.support@ccsd.cnrs.fr), consulter le site web HAL

Joindre l'équipe RIBAC : par exemple pour importer les métadonnées des articles et chapitres dans RIBAC et pour répondre à vos questions, vous accompagner en cas de problèmes : contacter le support RIBAC (inshs.ribac-assistance@cnrs.fr) - **Il y a des solutions à quasiment tous les problèmes !!**

Joindre le correspondant IST de votre laboratoire



INFORMATIONS UTILES ET LIENS

- Accès à RIBAC : <https://www.ribac-shs.cnrs.fr>
- Assistance RIBAC : inshs.ribac-assistance@cnrs.fr
- FAQ : <https://www.ribac-shs.cnrs.fr/faq.php?s=ribac>
- Manuel utilisateur : https://www.ribac-shs.cnrs.fr/documentation/manuel_ribac_v20.0.pdf
- Mémo Saisir et importer ses publications de HAL vers RIBAC :
https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/download-file/Informations%20Memo-HAL-RIBAC-vfinale.pdf
- CNRS Sciences humaines & sociales – La Lettre : <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0>
- Les rapports d'activités du CNRS
<https://intranet.cnrs.fr/science/politique/indicateurs/Pages/default.aspx>
- Le site WEB de CNRS Sciences humaines & sociales : <https://inshs.cnrs.fr/fr/ribac>

Retour d'expérience d'une chercheuse CNRS



Pourquoi remplir RIBAC avec soin ?



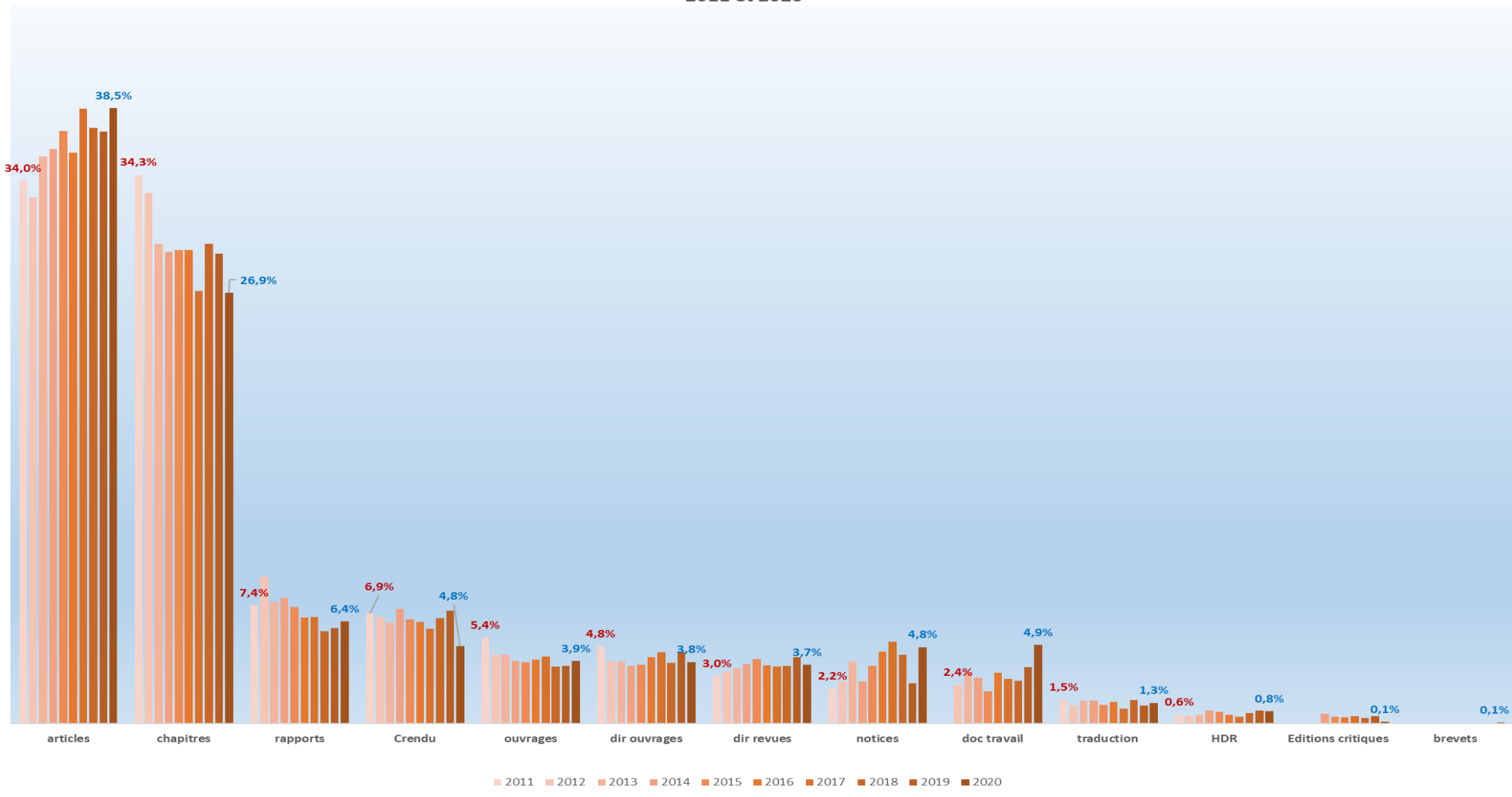
Quand et comment remplir RIBAC ?



Les publications des chercheurs CNRS – SHS par type de document de 2011 à 2020 (source RIBAC)



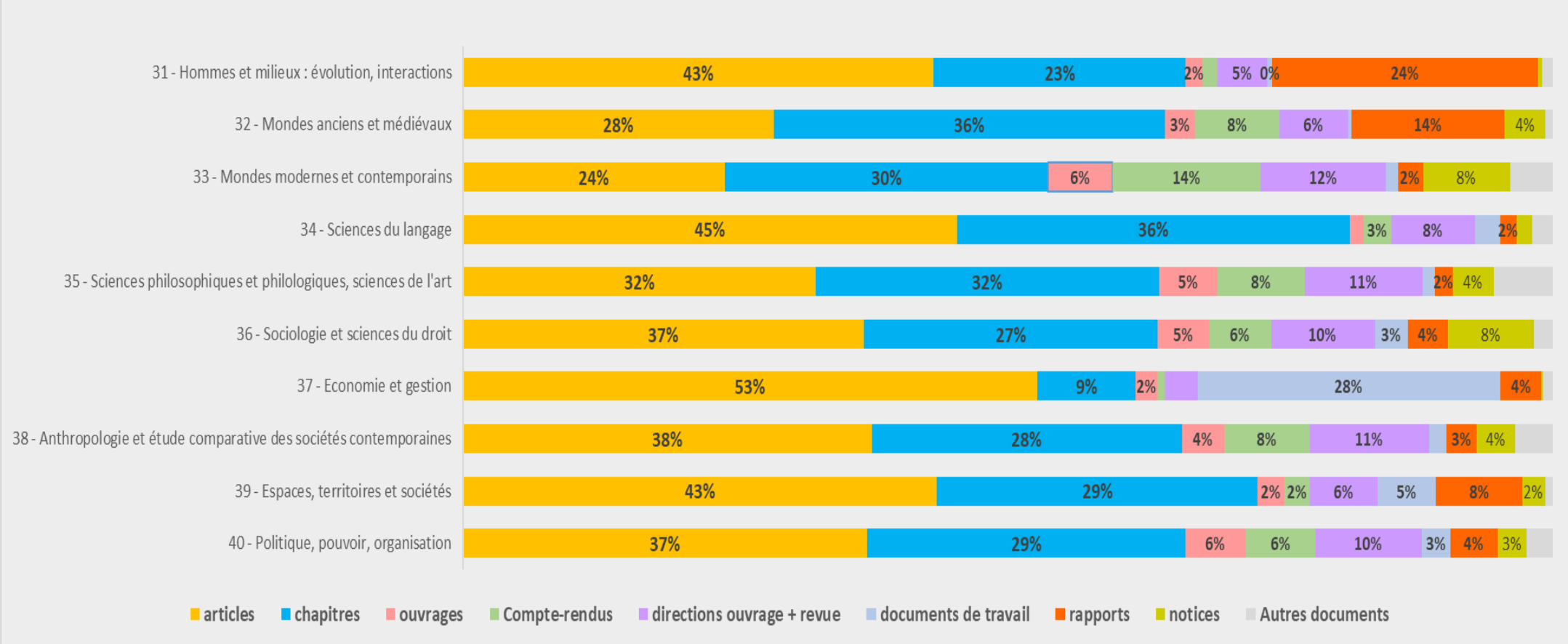
Figure 1 : Part des différents type de publications scientifiques produites par les chercheurs en Sciences Humaines et Sociales entre 2011 et 2020



Les publications 2019-2020 des chercheurs CNRS – SHS part des types de publication par section (source RIBAC)

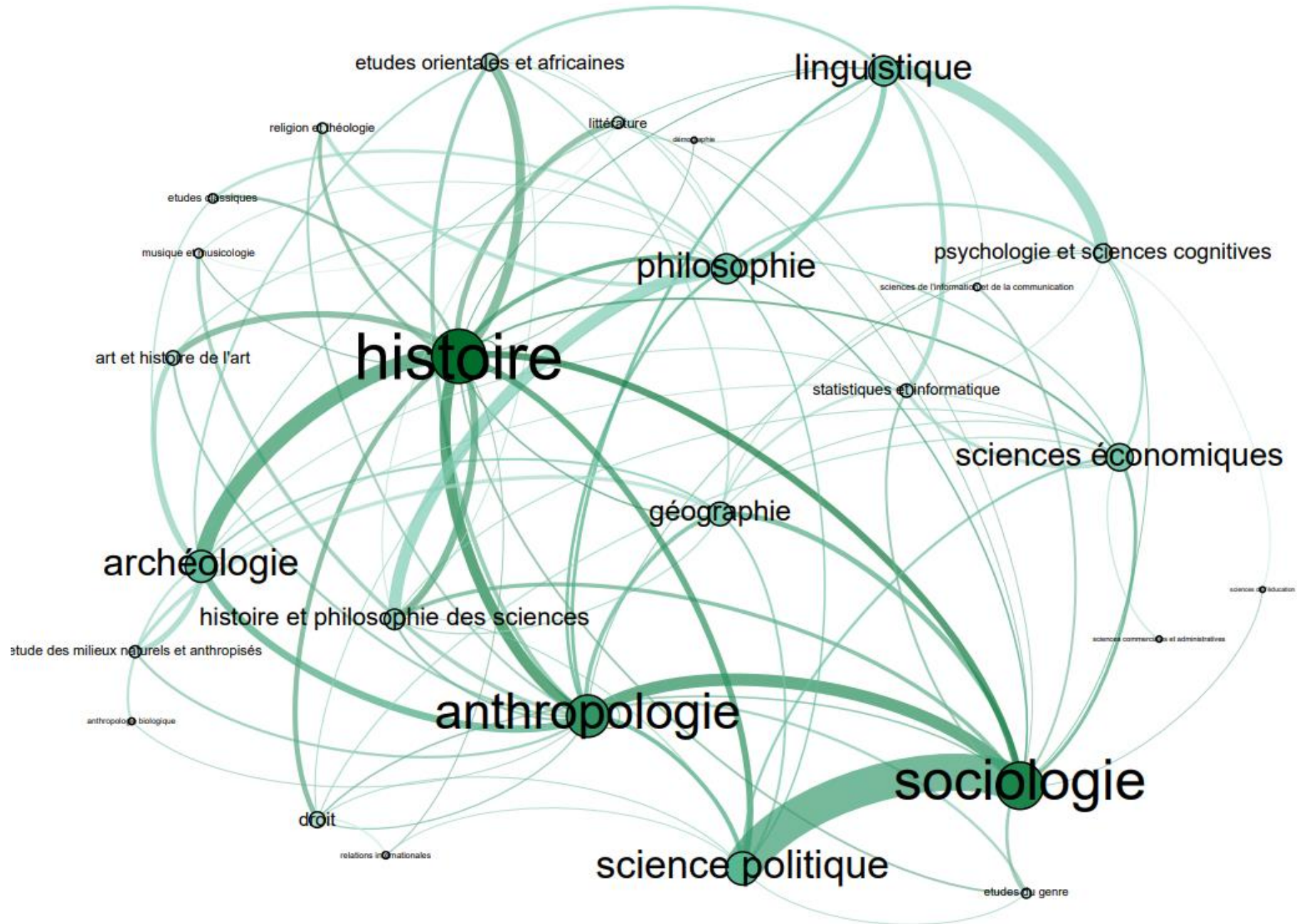


Poids des principaux types de publications scientifiques des chercheurs et ingénieurs CNRS par section du comité national en 2019-2020 (source RIBAC)



Domaines de
compétences
des chercheurs
CNRS – SHS
(source RIBAC
2021)

Utilisation
du logiciel



en savoir plus ...

- CNRS Sciences humaines & sociales – La Lettre septembre 2020, mai 2020, novembre 2019, septembre 2018, janvier 2017, juillet 2016, mars 2016, septembre 2015, janvier, mai 2014 et novembre 2014, juillet et mars 2013, mars, mai et novembre 2012 (<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0>)
- Site web de CNRS Sciences humaines & sociales <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/ribac>
- Colloque « Évaluation des productions scientifiques Des innovations en SHS ? » 9-10 juin 2011 (<http://journalbase.sciencesconf.org/>)
- Revue documentaliste, science de l'information, indicateurs de la recherche, novembre 2009 (<http://www.adbs.fr/dossier-indicateurs-de-la-recherche-et-politique-documentaire-75040.htm?RH=REVUE>)
- Cahier des charges : Caractérisation et quantification de l'activité individuelle des chercheurs SHS du CNRS. Préparation à l'évaluation, décembre 2008. HAL (http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/34/41/02/PDF/Classement_des_publications-v13.pdf)



Vari-SHS – Communication - 5 articles dans CNRS Sciences humaines & sociales – La Lettre

janvier 2017 | la lettre de l'InSHS

novembre 2018 | la lettre de l'InSHS

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Bilan du test pilote VariSHS 2015
(Valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS)

Mis en œuvre depuis 2015, l'outil VariSHS permet de valoriser les activités de recherche des ingénieurs en SHS au sein de l'InSHS et de la mise en place d'un outil spécifique dédié à la valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS.

Le bilan du test pilote VariSHS 2015 a permis de recueillir les avis et suggestions des ingénieurs en SHS et de la mise en place d'un outil spécifique dédié à la valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS.

Le bilan du test pilote VariSHS 2015 a permis de recueillir les avis et suggestions des ingénieurs en SHS et de la mise en place d'un outil spécifique dédié à la valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS.

Le bilan du test pilote VariSHS 2015 a permis de recueillir les avis et suggestions des ingénieurs en SHS et de la mise en place d'un outil spécifique dédié à la valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS.

Le bilan du test pilote VariSHS 2015 a permis de recueillir les avis et suggestions des ingénieurs en SHS et de la mise en place d'un outil spécifique dédié à la valorisation des Activités de Recherche des Ingénieur(e)s en SHS.

N° 62 novembre 2019

N° 65 mai 2020

N° 67 septembre 2020

VariSHS, une plateforme pour valoriser les activités de recherche des ingénieurs SHS. L'expérience des utilisateurs

À quelle unité appartenez-vous ?

Anna Egea – Je suis documentaliste au Centre de sociologie des organisations (CSO, UMR7116, CNRS / Sciences Po Paris).

Françoise Blum – Je suis membre du Centre d'histoire sociale du **xxe siècle** (CHS, UMR8058, CNRS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Christian Dury – Je travaille au sein de la Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne (MSH LSE, USR2005, CNRS / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3 / Université Claude Bernard Lyon 1 / Université Jean Monnet de Saint-Etienne / ENS de Lyon / Sciences Po Lyon).

À quelle unité appartenez-vous ?

Cathy Blanc-Reibel – Je suis rattachée à l'unité Dynamiques Européennes (UMR 7367, CNRS / Université de Strasbourg) qui est hébergée à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (Misha, CNRS / Université de Strasbourg).

Laëtitia Cavassa – Je suis ingénieure d'études au sein du Centre Camille Jullian (UMR7299, CNRS / AMU) à Aix-en-Provence.

Richard Walter – Je suis affecté à l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM, UMR8132, CNRS / ENS Paris).

À quelle unité appartenez-vous ?

Françoise Acquier – Je travaille au sein de l'équipe Cresson de l'unité Ambiances Architectures Urbanités (AAU, UMR5163, CNRS / Université Grenoble Alpes / École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble / École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes / École Centrale de Nantes), qui est une unité mixte bi-site Nantes-Grenoble depuis 1998. L'équipe Cresson est implantée à Grenoble au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture depuis 1979.

Pierre Boccanfuso – Je suis membre statutaire du Centre Asie du Sud-Est (Case, UMR8170, CNRS / EHESS / Inalco) à Paris.

Anne-Laure Zwilling – Je suis membre de l'unité Droit, religion, entreprise et société (Dres, UMR7354, CNRS / Université de Strasbourg), à Strasbourg.

À quelle unité appartenez-vous ?

Micaël Allainguillaume – Je suis affecté au Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (Craham, UMR 6273, CNRS / Université de Caen Normandie).

Hala Bayoumi – Je suis affectée au Centre d'Études et de Documentation Économiques, Juridiques et Sociales (CEDEJ, USR3123, CNRS / MEAE) qui est une unité mixte française de recherche à l'étranger (Umifre) basée au Caire en Égypte.

Esther Magnière – Je travaille à la MSH Mondes (USR3225, CNRS / Université Panthéon-Sorbonne / Université Paris Nanterre), située sur le campus de Nanterre.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Questions ?

